

Zeitschrift:	Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero
Herausgeber:	Schweizerische Heraldische Gesellschaft
Band:	8 (1894)
Artikel:	Bahut d'Elisabeth de Neuchâtel
Autor:	Diesbach, Max de
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-789539

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ARCHIVES

JUILLET & AOÛT 1894.

HÉRALDIQUES

SWISSES

Organe de la Société Suisse d'Héraldique

paraissant à Neuchâtel

N°s 31 & 32.

Bahut d'Elisabeth de Neuchâtel

(Tiré de *Fribourg artistique à travers les âges*).

Le bahut n'a, jusqu'ici, pas trouvé place parmi les meubles reproduits dans ce recueil, il est cependant éminemment suisse et fribourgeois. L'usage s'en est conservé très tard dans nos contrées; il est encore utilisé dans nos maisons de paysans. Ces coffres, ornés d'inscriptions et de peintures aux vives couleurs, sont assez communs dans la partie allemande du canton.

Le bahut, appelé arche dans notre pays, est le meuble usuel le plus répandu du moyen-âge. Il servait tour à tour de malle de voyage, d'armoire, de coffre-fort, de banc et parfois même de cercueil. Lorsqu'il était destiné à renfermer des objets précieux, il était muni de serrures et de charnières où le luxe du travail rivalisait avec la solidité ⁽¹⁾. L'inventaire des meubles de la cure de Fribourg, dressé en 1425, mentionne « una arche ferraez out sont les lettres de l'église » ⁽²⁾. C'est dans un bahut que la mariée apportait son trousseau dans la maison de son mari. Le meuble était alors d'un travail plus recherché, il était souvent orné des armes des époux, accompagnées de leurs noms et de la date du mariage. L'ancien bahut était de forme assez basse, afin de permettre de s'y asseoir avec facilité, le couvercle était, dans ce cas, recouvert de coussins. Le mot d'*artzeban* (arche-banc), qui désigne ce meuble dans notre patois, indique assez son double usage. Plus tard sa forme fut modifiée: placé sur un pied plus ou moins élevé, il ne servit plus de siège.

Quoiqu'il appartienne à une époque relativement récente, ce bahut est intéressant à plus d'un point de vue. Il peut être rangé dans la catégorie des meubles de luxe et contenait probablement le trousseau d'Elisabeth de Neuchâtel. Il est fait en bois de noyer et mesure 0^m 70

(1) Voir Viollet-le-Duc. Diction. du mobilier, t. I, p. 23 et suiv.

(2) Recueil diplomatique de Fribourg, t. VII, p. 495.

de hauteur, 1^m 60 de longueur et 0^m 60 de largeur; le soubassement ou pied est haut de 0^m 36. Sa face antérieure présente trois panneaux séparés par des montants auxquels sont adossés des cariatides. Les traverses du haut situées sous la frise formée par le couvercle, sont ornées de têtes et d'animaux fantastiques; celles du bas, de gracieux ornements d'architecture. Sur les côtés du bahut sont des panneaux munis d'anneaux servant à transporter le meuble. Le couvercle, de même que la serrure et les pentures ou charnières sont simples et unis. Quatre pieds, sortes de consoles en forme de volute, supportent le meuble; ils sont reliés entre eux par des bustes d'animaux entrelacés: un éléphant lance sa trompe contre un aigle au bec proéminent. Au centre du soubassement est une tête grotesque; c'est celle d'un homme aux traits sensuels et grossiers, il est affublé d'oreilles de porc et d'une couronne de laurier.

Le panneau du centre porte les armes de la propriétaire: écartelées au 1 et 4 d'or, au pal de gueules, chargé de trois chevrons d'argent, qui est de Neuchâtel, et au 2 et 3 de gueules à trois demi vols d'argent qui est de Watteville. L'écu est timbré d'un casque grillé, couronné et taré ou posé de face; il est surmonté d'un cimier formé de touffes de plumes. Sur les côtés s'étalent des lambrequins. Un cartouche contient l'inscription: ELIZABETH DE NEVFCHASTEL.

Pétrique a imaginé au XIV^e siècle une série de triomphes qui ont été souvent reproduits par les artistes. Les six grands triomphateurs sont pour le poète l'amour, la chasteté, la mort, la renommée, le temps et la divinité. Il est assez naturel que le sculpteur ait fait figurer sur les panneaux d'un meuble appartenant à une jeune mariée le triomphe de l'amour représenté par David et Betsabée. Le roi-prophète ayant vu cette femme pendant qu'elle se baignait en devint amoureux et il l'épousa après avoir fait périr son mari Uriel (¹).

Le panneau de gauche nous montre David assis sur un trône; il porte la couronne sur la tête et tient une harpe sur ses genoux. Le siège est placé devant une arcade, il est surmonté d'un dais orné d'une double rangée de lambrequins garnis de glands.

En sculptant Betsabée sur le panneau de droite, l'artiste ne s'est pas inspiré des modèles de l'antiquité grecque: il représente une femme à peu près nue, aux formes robustes et vulgaires; elle est assise sur un siège bas, son opulente chevelure est épars sur ses épaules, elle tient dans ses mains deux coupes, sorte de double bassin, contenant de l'eau.

Les deux cariatides extérieures sont formées par des guerriers, celui de gauche porte l'armure attribuée aux soldats romains, l'autre est recouvert de la cuirasse et du casque encore en usage au XVI^e et au

(¹) Barbier de Montault. *Traité d'iconographie chrétienne*. Paris 1890, t. I, p. 264.

XVII^e siècles. Les cariatides du centre sont des bustes de femme, celle de droite est d'un bon travail, ses traits sont nobles et distingués.

La propriétaire de ce meuble, Elisabeth de Neuchâtel, appartenait à une branche bâtarde de la maison souveraine de ce nom. Elle descendait de Girard, mort en 1400, fils naturel de Louis de Neuchâtel. Cette famille posséda les seigneuries de Vaumarcus, Travers et Gorgier. Elle s'éteignit, en 1678, dans la personne de Jacques-François, baron de Gorgier. Elisabeth était fille de Béat-Jacob, seigneur de Gorgier, mort en 1623, et d'Anne de Watteville; c'est en considération de cette alliance qu'elle écartela ses armes avec celles de sa mère (¹). Elisabeth de Neuchâtel épousa, vers 1623, son cousin Pierre Wallier, seigneur de Chandon, capitaine au service de France, châtelain de Vautravers et sénateur de Fribourg. La fortune de la mariée était considérable, elle consistait surtout en vignes situées dans le pays de Neuchâtel. C'est précisément dans une maison de vignes d'Auvernier que le bahut dont nous nous occupons était relégué; mais le mérite de ce meuble ne pouvait pas rester longtemps méconnu. Transporté à Fribourg, en 1852, il est maintenant à la place d'honneur dans une des salles de la maison si intéressante et si curieuse de la famille Techtermann de Bionnens.

Max de Diesbach.

Un armorial lausannois du XVII^{me} siècle.

Noms et armes des nobles fusiliers ou arquebusiers, fondateurs de la noble Compagnie establie en la Ville et cité de Lausanne le vingt-deuxiesme du mois de may, en l'année de notre salut mil six cent cinquante-quatre.

Tel est le titre d'un manuscrit, doré sur tranche et solidement relié, qui figure aux archives de la Commune de Lausanne (D. 842) et dont nous allons donner une brève description.

Au début du volume sont transcrits les « lois et articles », approuvés par le Conseil et Bourgmestre de Lausanne et par LL. EE. de Berne; nous ne nous y arrêterons pas, car ils sont analogues à ceux de tant d'autres associations similaires et nous aborderons immédiatement la partie héraldique de l'ouvrage.

En tête, une page d'un fort bel effet présente les armes de Lausanne: deux écus de gueules au chef d'argent, surmontés d'un écu d'Empire; supports deux lions; au-dessus la devise « Soli deo gloria »; au-dessous « Lausanna civitas equestris » (²).

(¹) Voir au sujet de la succession de Béat-Jacob de Neuchâtel et de sa femme les Annales de Boyve, t. IV, p. 26, 45 et 46.

(²) Nous avons cité cette page dans notre étude sur les Armoiries de Lausanne.